

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 113 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances ;

n° 113

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1854,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 17-36 du 5 janvier 1947 rendant applicable aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine, l'article 65 de la loi du 31 décembre 1936 portant réforme fiscale. Art. 2. Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extra, ordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

La- Gouverneur P.H. SIRIEX.